

Paris, le 19 février 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

CRETEIL : UN MAGISTRAT... STUPEFIANT !

SYNERGIE-OFFICIERS doute fortement de l'utilité de la lutte contre le trafic de stupéfiants au regard du suivi judiciaire donné aux affaires initiées dans ce domaine par les services de Police de la région parisienne.

SYNERGIE-OFFICIERS alerte les plus hautes autorités de l'Etat sur le décalage de plus en plus grand entre la nécessité de combattre ce fléau qu'est le trafic de stupéfiants et des décisions judiciaires incompréhensibles, confirmant ainsi chaque jour un peu plus, la politique nihiliste de quelques magistrats oeuvrant **CONTRE** tout ce qui représente l'état de droit.

SYNERGIE-OFFICIERS, une fois de plus, déplore qu'un Juge des Libertés et de la Détention, certes surnommé « Libérateur », refuse la mise en détention provisoire des membres d'un réseau très structuré de trafiquants de drogue, chez lesquels ont été saisis au total : 250 kg de cannabis, de l'héroïne, de la cocaïne, des contrefaçons pour 130.000 euros, un pistolet semi-automatique, quatre voitures, deux deux-roues de forte cylindrée, et 14.000 euros en espèces... prouvant encore un peu plus le caractère protéiforme du trafiquant moderne.

SYNERGIE-OFFICIERS relaie le découragement de nos collègues impliqués dans ce dossier, coincés au beau milieu des tirs croisés de JLD dogmatiques « anti-tout », d'avocats cherchant à se placer dans le cadre de la réforme de la procédure pénale et de politiques démagogues en quête de notoriété facile.

Dans ces conditions, **SYNERGIE-OFFICIERS** n'acceptera pas que les policiers, qui **EUX** risquent leur vie au quotidien, soient tenus pour responsables de l'explosion programmée des chiffres de la délinquance.

Le Bureau National